La vie, mode d'emploi pour les jeunes

TRAVAILLER, se loger, fonder une famille, se déplacer, se distraire... Quelques têtes de chapitre du nouveau Guide des Jeunes, édité par le Service d'information et de diffusion du Premier ministre. Sa mission : répondre au besoin d'information des jeunes, qui semble énorme puisque chaque brochure éditée par le ministère de la Jeunesse ou les C.i.d.j. (centres d'information) est épuisée à peine sortie et que ces centres reçoivent chaque année un million et demi de visiteurs. Son objectif : faire connaître à chacun ses droits, de la façon la plus claire et la plus complète possible, dans tous les domaines de la vie quotidienne. Car, comme l'a souligné Edwige Avice : « Les jeunes ont les mêmes problèmes que les adultes, sans en avoir les mêmes moyens de solution. »

Aux premières loges, les problèmes de formation professionnelle, d'enseignement, d'emploi et de débouchés, qui font la majeure partie des demandes de renseignements. Mais aucun secteur n'a été écarté, et on trouve dans ce guide toutes sortes d'informations, concises mais précises. Par exemple : bénéficier des aides à la création d'entreprise, monter une association, toucher une allocation-logement, s'inscrire à une mutuelle pour le logement des jeunes, qui accorde un prêt pour louer un appartement ou pour les premiers frais d'équipement... Jusqu'aux finesses du droit en matière d'union libre qui sont ici expliquées.

Le guide coûte 35 F, mais le ministère espère que les jeunes le trouveront dans les bibliothèques et les mairies. Car, semble-t-il, ils demandent avant tout les moyens d'une auto-information, de même que, en toute matière et contrairement à une idée développée à droite, ils refusent l'assistance et cherchent à pouvoir se prendre en charge. A quoi, espère Edwige Avice, ce guide va pouvoir les aider.